



**IDP**  
Depuis 1997

Institut de Droit Pratique

5 -7 Rue Villehardouin 75003 Paris

Tél : 01.53.26.95.52

Email : [info@idp-formation.com](mailto:info@idp-formation.com)

Internet : [www.idp-formation.com](http://www.idp-formation.com)

*Dernière mise à jour du document : 12/04/2024*

## « La laïcité et le fait religieux au travail »

*formation adaptée selon secteur privé, public ou mixte*

Formation intra modulable (durée & contenu, format classique ou conférence-débat) dispensée en **présentiel** ou **distanciel**

**Pour organiser une formation, contactez l'IDP :  
06.60.46.45.45 ou [info@idp-formation.com](mailto:info@idp-formation.com)**

L'IDP étant **certifié Qualiopi**, cette formation est finançable dans le cadre de [l'article L6321-1 du Code du travail](#) (maintien des compétences et adaptation des salariés à leur poste de travail)

### Public et prérequis :

---

- DRH, cadres, managers, chefs de service, directeurs d'école et de CFA, dirigeants, conseillers du travail et assistants de service social
- Prérequis : aucun

### Durée :

---

7 heures sur 1 jour

### Dates et délais d'accès :

---

Les formations étant organisées en intra, les dates de réalisation sont déterminées d'un commun accord entre l'IDP et son client. En général, En général, prévoir environ un mois pour organiser une

formation, mais ce délai peut varier en fonction de plusieurs critères, notamment la période de l'année.

Une fois les dates de la formation déterminées, les modalités de participation et les délais d'accès sont déterminés par l'employeur des stagiaires.

**Contactez l'IDP (06.60.46.45.45 ou [info@idp-formation.com](mailto:info@idp-formation.com)).**

## Coût :

---

1690 € net (exo TVA - Art. 261-4-4 du CGI). Frais de mission en sus hors Paris

## Descriptif de l'objectif :

---

- Connaître et appliquer les textes nationaux et européens, ainsi que la jurisprudence en matière de d'expression religieuse au travail et ses limites.
- Anticiper et réagir face à des revendications religieuses ou des comportements discriminants.
- Identifier des signes de radicalisation internes ou externes à l'entreprise et en tirer les conséquences (signalement, impact sur le contrat de travail...).

## Descriptif du contenu :

---

*Remarque : comme toutes les formations de l'IDP, le programme et le séquençage ne sont qu'indicatifs. En formation intra, il est possible de s'adapter aux besoins des stagiaires (voir « Analyse fine des besoins des stagiaires » plus loin).*

- Champ d'application de la laïcité.
- Application à l'entreprise des textes traitant de la laïcité et/ou de la liberté religieuse (Constitution et son préambule, lois spécifiques, Code du travail, Convention européenne des droits de l'homme, traité et directives de l'Union européenne...).
- Conséquences pratiques de la jurisprudence nationale et européenne.
- Analyse du baromètre du fait religieux au travail (Institut Montaigne) et enseignements à en tirer.
- Recommandations du CESE, du guide du fait religieux aux partenaires sociaux.
- Partage d'expériences et comportement à adopter en cas d'abus de la liberté d'expression religieuse ou inversement, d'atteinte abusive à cette liberté (prohibition de la discrimination).
- Distinction entre discrimination directe et indirecte en matière d'encadrement du fait religieux.
- Intégration au règlement intérieur de l'encadrement du fait religieux par le biais de l'obligation de neutralité (lorsqu'elle a vocation à s'appliquer).
- Caractérisation, détection et signalement de la radicalisation.
- Effets de la radicalisation interne ou externe (réseaux sociaux, etc.) sur le contrat de travail.

## Analyse fine des besoins des stagiaires :

---

Au plus tard deux semaines avant le début de la formation, les stagiaires ou leur employeur ont la possibilité d'adresser des suggestions ou questions à [appreciations@idp-formation.com](mailto:appreciations@idp-formation.com), afin qu'il y soit répondu collectivement.

En outre, dans ce même délai, le programme ci-dessus peut être modifié, affiné ou aménagé en fonction des besoins particuliers des participants. Priorité peut être donnée à certains volets : la prévention, le traitement de situations déjà existantes, l'adaptation à la nature de la clientèle et/ou des salariés...

## Contact et référent pédagogique :

---

Raymond Taube  
Institut de Droit Pratique  
5 rue Villehardouin 75003 Paris  
06.60.46.45.45    raymond.taube@idp-formation.com